

TRAITÉ

DES

ODEURS,

SUITE

DU TRAITÉ

DE LA DISTILLATION.

Par M. DÉJEAN, Distillateur.

NOUVELLE ÉDITION

Prix 3 liv.



A PARIS,

Chez P. F. DIDOT, jeune, Libraire de la Faculté
de Médecine, Quai des Augustins.

M. D C C. LXXXVIII.

Avec Approbation et Privilège du Roi.

On trouve chez le même Libraire , par le
même Auteur : *Traité de la Distillation* ;
1 vol. in-12. 3 liv.



A M A D A M E

LA COMTESSE

D E G O E S L I N

MADAME,

L'OUVRAGE que je prens la liberté de vous présenter, est une suite des principes de la Distillation, que je fis imprimer ces années dernières ; *Traité* assez complet : il étoit utile ; et à ce titre, il fut favorablement reçu du Public. A ce titre aussi, MADAME, il est moins indigne de la protection que vous

*daignez accorder à tous les Arts
qui sont revêtus de ce caractère.*

*Je me sers , MADAME , de
la recommandation de votre il-
lustre Nom ; vous me l'avez
permis , sans savoir peut-être
toute l'étendue de votre bonté.*

*Ce Livre , MADAME , ira
sous l'étendart de la noblesse et
de la beauté ; voilà vos bienfaits ;
j'en sens tout le prix , et j'en ai
la plus vive reconnoissance.*

*Jè suis avec le plus profond
respect ,*

MADAME ,

Votre très-humble et très-
obéissant Serviteur ,

DÉJEAN.

P R Ê F A C E.

JE n'ai point à m'excuser ici de nouveau sur les défauts du style, qui pourroient se trouver dans cet Ouvrage. L'accueil favorable que le Public a bien voulu faire à mon *Traité raisonné de la Distillation*, me rassure pleinement; je vois avec plaisir que le Lecteur judicieux n'exige d'un Artiste, ni l'élégance, ni la pureté de la diction; et que, dans un Livre qui a pour objet d'établir des principes et une manière certaine d'opérer, il se contente de la vérité des choses exposées, et de l'emploi des termes convenables. Justesse et clarté; voilà ce qu'on est en droit d'exiger: je crains, à cet égard, n'avoir aucun reproche à craindre.

Je m'en ferois un bien plus grand, si, parmi les recettes propres à entretenir la beauté, j'en avois inséré quelques-unes qui fussent de nature à altérer la santé, ce bien mille fois plus précieux, sans lequel le premier ne peut subsister. Je n'ai encore rien à craindre de ce côté là.

Il ne seroit peut-être pas hors de propos , de faire voir que l'usage de tout ce qui entretient la propreté du corps , ne se réduit pas au pur agrément , et qu'il en résulte un effet salubre ; mais je laisse à une plume plus habile , le soin de traiter cette matière. Ce n'est point de la perfection de l'art dans son objet, que j'ai à rendre compte , mais du plus ou moins de perfection qui regne dans la manière dont j'ai exposé les principes de ce même art. A quoi je puis ajouter, que la conduite tenue généralement, prouve que l'on suppose un accord réel entre le soin de sa personne et la conservation de sa santé : c'est de quoi les Parfumeurs sur tout, pour lesquels est fait cet Ouvrage , n'ont pas besoin d'être convaincus.

Ils ne sont cependant pas les seuls auxquels il puisse servir de guide. Je me suis attaché particulièrement à être clair et exact , au point qu'il ne fût pas de particulier qui ne se trouvât en état de se passer de leur ministère , en pratiquant exactement ce que j'indique.

La chose devient encore plus facile , au moyen du détail où je suis entré , dans mon premier Traité , sur la Dis-

tillation en général, sur la Distillation en particulier, sur les alambics et sur leurs différentes constructions; sur les fourneaux, sur les accidens qui peuvent arriver en distillant, sur la façon d'y remédier, etc. Il faut cependant convenir qu'il restera toujours du côté de l'Artiste, et la sûreté dans l'opération, et ce tact que l'expérience seule peut donner.

Au reste, j'ose avancer qu'on ne peut trouver rassemblé un plus grand nombre de préparations cosmétiques : celui des articles contenus dans la Table des Matières, en offre une preuve frappante.

Quant à l'ordre que j'ai suivi, je ne dirai rien autre chose, sinon que j'en ai suivi aucun, et que je me suis contenté de mettre ensemble les matières semblables. On sent aisément qu'un Ouvrage où chaque objet se trouve isolé, sans aucun rapport avec ce qui suit, ni avec ce qui précède, n'est guère susceptible d'une distribution méthodique.

A P P R O B A T I O N .

J' Ai lu , par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux , un Livre intitulé : *Traité des Odeurs* , par feu M. Déjean , etc.

A Paris , ce 5 Janvier , 1777.

Signé , DEMACHY.

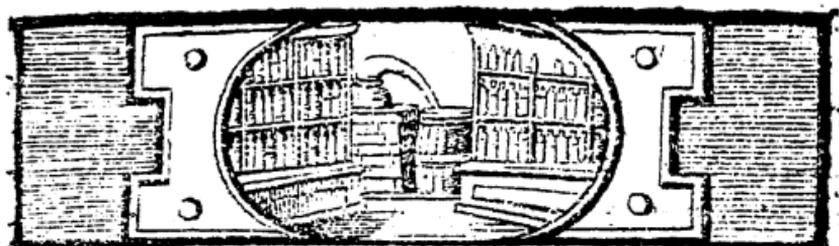
EXTRAIT DU PRIVILÈGE GÉNÉRAL.

L OUIS , par la grace de Dieu , etc. SALUT. Notre amé le sieur BAILLY , Libraire , Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer et donner au Public , *le Traité des Odeurs* , s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège , pour ce nécessaires. A CES CAUSES , voulant favorablement traiter l'Exposant , Nous lui avons permis , et permettons , par ces Présentes , de faire imprimer ledit Ouvrage , aiant de fois que bon lui semblera , et de le vendre , faire vendre et débiter par tout notre Royaume , pendant le tems de six années consécutives , à compter du jour de la date des Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs , Libraires , et autres personnes , de quelque qualité et condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance , etc. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris , le treizième jour du mois de Février , l'an de grace mil sept cent soixante-dix sept , et de notre règne , le troisième. Par le Roi , en son Conseil.

Signé , LE BEGUE.

Réregistré sur le Régistre XX de la Chambre Royale et Syndicale des Libraires et Imprimeurs de Paris , N°. 892 , fol 295 , conformément au Règlement de 1723. A Paris , le 19 Février 1777.

Signé , LAMBERT , Adjoin.



T R A I T É

D E S

O D E U R S ,

S U I T E

DU TRAITÉ DE LA DISTILLATION.



CHAPITRE PREMIER.

*De l'ordre que j'observerai dans cet
Ouvrage.*

DA N S mon Traité de la Distillation, j'ai donné une partie des parfums, les huiles essentielles, quelques eaux d'odeurs spiritueuses et simples, même le pourri. Ce sont des vols que j'ai faits à cet Ouvrage. Lorsque j'ai mis mon premier Ouvrage au jour, l'incertitude où j'étois d'y pouvoir mettre celui ci, m'obligea d'insérer ces petits fragmens des odeurs, et j'en ai promis un Traite particulier.

L'accueil favorable que le Public a fait au Traité de la Distillation , et ses demandes réitérées du Traité des Odeurs , sur la promesse que j'en ai faite , me font céder à ses instances , et je me livre avec confiance à ses bontés. Je ferai mon possible pour mériter ses suffrages , celui des Artistes et de ceux qui voudront s'amuser agréablement pour leur utilité.

Voici le plan de cet Ouvrage : premièrement , je continue les eaux d'odeurs composées , spiritueuses et simples.

Secondement , je passerai aux huiles essentielles avec plus d'étendue que je ne l'ai fait au Traité de la Distillation.

Troisièmement , nous passerons aux eaux pour blanchir la peau , la nourrir et ôter les taches et rousseurs du visage : nous donnerons tous les cosmétiques qui servent à maintenir la beauté , et à la conserver dans son éclat.

Quatrièmement , je donnerai les eaux pour la propreté de la bouche , pour fortifier les gencives et nettoyer les dents , et par ce moyen , éviter les opiates qui peuvent en ôter l'émail.

Ensuite , pour ne rien laisser à désirer , je donnerai les opiates et quelques poudres pour les dents , les pommades pour les levres ; les pommades pour embellir , blanchir et nourrir la peau , sur-tout du visage ; la façon de préparer le blanc , et de s'en servir sans nuire à la peau ; le rouge à

petit pot, ses différentes nuances, et quelques autres rouges.

En outre, je donnerai les pâtes en poudre et liquides pour les mains; les huiles, essences et pommades pour les cheveux; les mêmes huiles et autres, tirées par expression; les poudres à poudrer, les odeurs que l'on y met, et les différentes couleurs selon le goût d'un chacun.

Le sachet à odeurs, les pastilles et les tablettes.

Cinquièmement, le vinaigre distillé aux odeurs et au goût.

Sixièmement, le bain et ses préparations.

Enfin, je donnerai les moyens d'opérer les plus faciles, afin que ceux qui voudront s'occuper et faire eux-mêmes leur nécessaire, puissent avoir ce plaisir. Pour cela, je me rendrai le plus intelligible qu'il me sera possible pour en faciliter l'exécution, et je donnerai aux recettes toute la précision dont je suis capable.

CHAPITRE II.

Des Eaux d'Ange, tant simples que spiritueuses.

CE Chapitre est une continuation des eaux d'odeurs que j'ai données au Traité de la Distillation, au Chapitre des eaux

d'ange, tant simples que spiritueuses; les autres eaux sont toutes faites à l'esprit-de-vin; il faut, en les faisant, suivre les recettes, & observer ce qui est dit pour chacune de ces eaux en particulier.

Eau d'Ange.

L'eau d'ange a été en si grand crédit, que tout ceux qui ont écrit sur les parfums, ne l'ont jamais oubliée. Le Parfumeur s'en servoit à tout propos; elle étoit la base de plusieurs autres eaux d'odeurs; les gens de distinction et du bon goût s'en servoient pour les bains de propreté. Selon M. Lemery, on en arrosoit les gants et les habits: coutume qui s'est perdue aujourd'hui. On ne porte les odeurs que dans les flacons, crainte d'incommoder ceux qui ne les aiment pas. De plus, l'eau d'ange est presque oubliée par la multitude des eaux qu'on invente journellement.

Comme cette eau mérite d'être conservée, nous la donnons. Les Artistes et les Amateurs peuvent s'en servir, en observant bien précisément le manuel et la recette.

Pour réussir, prenez de la racine d'iris de Florence, du benjoin choisi, du storax, du bois de rose, du sental citrin, de la fleur de benjoin, du calamus aromaticus: pour se conformer en tout au goût d'aujourd'hui, il faut supprimer totalement le musc, et ne mettre que quelques gouttes de quintessence d'ambre, pour mieux faire

DES ODEURS.

sortir les autres odeurs, en les rendant plus agréables. Le choix fait de vos drogues, concassez-les, mettez-les ensemble dans une cucurbite avec l'eau rose et l'eau de fleur d'orange, remuez bien le tout; bouchez-le exactement jusqu'à luter. Mettez ces matières en digestion au bain-marie tiède pendant vingt-quatre heures: en le débouchant, adaptez le chapiteau, lutez exactement, et vous distillerez au bain-marie: ce qui en sortira sera l'eau d'ange la meilleure de toutes: on pourra en décider par les différentes recettes que nous donnons.

Recette.

Trois onces d'iris de Florence.

Trois onces de benjoin.

Dix gros de storax choisi.

Une once de bois de rose.

Demi-once de santal citrin.

Demi-once de calamus.

Le tout pelé, comme il est dit dans le procédé, mis dans l'alambic, avec

Deux pintes d'eau rose.

Deux pintes d'eau de fleur d'orange.

Vingt gouttes de quintessence d'ambre, mis au bain-marie en digestion: l'eau du bain doit être tiède, et le distiller au même bain, comme nous l'avons dit au procédé.

Pour mettre tout à profit, votre distillation faite, il faut faire sécher le marc, en faire des sachets pour porter sur soi, ou le

mettre dans des armoires , pour donner bonne odeur aux linges et hardes : on peut aussi en faire brûler sur un réchaud pour chasser la mauvaise odeur : on en fait des pastilles fort bonnes.

Eau d'Ange du Parfumeur Royal.

Il faut suivre le procédé de l'article précédent. Cette eau ne diffère que par la recette : je me contenterai de la donner ici ; et pour le reste , je renvoie le Lecteur à l'article précédent.

Recette.

Quatre onces de benjoin.

Deux onces de storax.

Demi-once de clous de girofle.

Deux gros de canelle , le tout concassé.

Deux petits bâtons de calamus.

Deux pincées de coriandre.

Mettez le tout dans votre cucurbite , avec deux pintes d'eau , mis en digestion comme ci-dessus , et distillé au bain marie : vous pourrez ajouter quelques gouttes d'ambre ; conservez le marc et faites le secher pour le mettre en sachet , ou faites-le brûler pour faire exhiler les mauvaises odeurs.

Eau d'Ange bouillie.

Pour ne rien omettre de ce qui peut être utile dans cette partie , je donne l'eau

d'ange bouillie, non pas pour son grand mérite, mais pour sa facilité; j'ajoute seulement quelques observations.

Les Parfumeurs ne doivent pas ignorer qu'il faut, dans leurs opérations, pour conserver l'odeur et la rendre plus délicate, en extraire ce qu'il y a de plus fin, la fortifier afin d'augmenter son mérite, en la rendant plus agréable et plus forte: or, je ne vois, dans l'eau d'ange bouillie, rien qui puisse donner aucune qualité; au contraire, elle se dépouille par l'évaporation de son parfum le plus exquis; elle se conserve moins à cause qu'elle n'est pas dépouillée de la partie terrestre qui occasionne la fermentation, qui détruit tout le parfum dans peu de tems: on ne retire de cette opération, ni honneur, ni profit. Les eaux d'odeurs sont comme les liqueurs: les distillées sont toujours supérieures à celles qui se font par infusion: soit pour la beauté, la délicatesse du goût et l'odorat. L'artiste, convaincu de ce que j'avance, par sa propre expérience, doit, pour sa réputation et son profit, suivre les opérations qui donnent le plus de qualités à ses marchandises. Comme on peut se trouver en campagne, ou n'être pas à portée de pouvoir distiller, alors l'eau d'ange bouillie peut être utile: faites-la ainsi.

Recette.

Douze onces de benjoin.